

VILLE DE LIMOGES

CITOYENNE

LIMOGES VILLE AMIE DES ENFANTS

Limoges est « Ville amie des enfants »

Une initiative internationale depuis 2017, pour promouvoir la participation des enfants à l'administration locale.

Un engagement de la municipalité salué par l'Unicef



Limoges désignée « Ville amie des enfants » par l'Unicef

Une reconnaissance pour saluer l'engagement de la ville au service des plus jeunes

Une convention d'objectifs en faveur des droits de l'enfant et de sa place dans la cité encadre les engagements de la ville en la matière. Ainsi Limoges encourage les projets favorisant la politique de l'enfance, contribue à l'échange national d'expériences au sein du réseau, renforce les relations entre les services de la Ville et de l'Unicef France, propose la consultation des 6/18 ans au moins une fois sur le mandat, promeut la démarche par la publication régulière d'informations spécifiques sur l'enfance et la jeunesse dans les supports de communication de la collectivité et célèbre annuellement la Journée internationale des droits des enfants.



LIMOGES.fr
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

<https://www.limoges.fr/limoges-ville-amie-des-enfants>

Des projets très concrets illustrent l'engagement de Limoges au service des enfants et des jeunes du territoire

Les actions

Tout d'abord, la municipalité a choisi d'engager des travaux ambitieux de rénovation des 64 écoles : chaque année, 1,5 million d'euros sont consacrés à l'entretien et à la rénovation des écoles. En parallèle, le groupe scolaire Condorcet-Roussillon fait l'objet depuis 2009 d'une restructuration complète pour un budget global de 11 400 000 € TTC. Pour ce chantier, une attention particulière est portée sur les matériaux utilisés (absence de perturbateurs endocriniens) ainsi que sur l'isolation thermique et phonique;

L'accueil, le bien-être et la sécurité des enfants sont au cœur des préoccupations de la Ville, tout comme leur santé.

Jusqu'en 2020, la Ville de Limoges s'est engagée avec l'UNICEF sur un programme d'actions.

Elles concernent plus particulièrement trois domaines :

- › La santé
- › L'hygiène
- › La nutrition

La municipalité a engagé une action pilote de lutte contre les perturbateurs endocriniens à la crèche Joliot-Curie dans le quartier du Val de l'Aurence (qui va être étendue aux crèches municipales).

Pour saluer cette démarche innovante, le prix Territoria d'or 2018 a été remis à la Ville de Limoges.

Une action a aussi été menée contre l'exposition des enfants aux risques allergènes dans les crèches et les écoles.

Dans les restaurants scolaires municipaux, la teneur en sel et en matières grasses des mets servis aux enfants a été diminuée et les enfants sont sensibilisés aux nuisances sonores grâce à l'installation d'une oreille pédagogique.

La sécurité et la protection

Des caméras de vidéo-protection, reliées au Centre de supervision urbaine, ont été installées aux abords immédiats des établissements scolaires publics et privés de Limoges afin de veiller à la protection des élèves et de leur famille.

L'éducation

Enfin plusieurs projets sont actuellement menés pour soutenir la parentalité et favoriser la réussite scolaire des enfants et des adolescents dans les quartiers prioritaires.

Outre, le Programme de réussite éducative (PRE), la Ville a mis en place quatre jours par semaine des études surveillées gratuites pour tous les élèves des écoles élémentaires.

Des études dirigées pour les élèves de cours préparatoire (CP) en difficulté d'apprentissage dans les écoles des quartiers prioritaires dont les classes ne sont pas dédoublées (hors réseau d'éducation prioritaire – REP). Les études dirigées ont reçu en 2018 le label ""40 ans de la politique de la ville, inventons les territoires de demain"" (italique) attribué par l'État.

Le mercredi matin, les élèves des écoles du REP peuvent gratuitement bénéficier d'un temps d'accueil avec des ateliers ludo-éducatifs pour renforcer leurs apprentissages fondamentaux.



La place des enfants dans la cité

Pour encourager l'implication des enfants dans la vie de leur cité et les aider à devenir les citoyens de demain, la Ville de Limoges a mis en place en 2016 un conseil municipal des enfants.

Dans chaque école publique ou privée de Limoges, une fille et un garçon, issus des classes de CM1 et de CM2 sont élus. Les 66 membres du Conseil municipal des enfants ont été élus en novembre 2018 pour un nouveau mandat de deux ans.

Les actions de sensibilisation aux droits de l'enfant

Le Comité territorial UNICEF Limousin et la Ville de Limoges organisent, chaque année au mois de mai, la journée "Uniday" pour l'engagement solidaire des jeunes, et célèbrent, le 20 novembre, la "Journée internationale des droits de l'enfant".

La prochaine "Semaine des droits de l'enfant" sera l'occasion pour l'UNICEF, la Ville et leurs partenaires de célébrer le 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) du 20 novembre 1989.

Le label « Ville amie des enfants » de l'Unicef

Une « ville amie des enfants » est définie comme tout dispositif d'administration locale, qu'il soit urbain ou rural, important ou modeste, qui s'engage à appliquer les droits de l'enfant énoncés dans la Convention. L'Initiative internationale « Villes amies des enfants » a été lancée en 1996 suite à la résolution adoptée à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) qui fixait pour objectif de faire des villes des endroits agréables à vivre pour tous leurs habitants. La conférence déclarait que le bien-être des enfants était le meilleur indicateur d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gouvernance.

